

N^o 3409

Dossier concernant l'autorisation
demandée par M^r Hanfstangl
d'exposer aux Musées des reproductions
photographiques de tableaux des
Collections de l'Etat

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

3409 Autorisation demandée par M^r Hanfstangl d'exposer des photographies.

Bruxelles, le 24 Juill 94

3409
Messieurs le Ministre
de l'Intérieur & de l'Inst.^{on}
Publique

ow

Nous avons l'honneur
de vous remettre sous ce pli en vue
de la liquidation, une facture en
double expédition, s'élevant à la
somme de f 1121.25 due à Mr.
H. Haufstaengl, à Munich, pour
un album de photographies qu'il
vous a adressé en date du 18 mai
dernier. —

Truivy aguer, Mr le Ministre,
l'af.^c de votre Haute Considération
P^r la C^{on} Direction:

Le Résident,

E. Létis

Russell 9 Juillet 1894

A Monsieur Hanfstaevel
Photographe

Manich

Paris
le 5 Juillet

Permettez-moi de
vous remercier
des déclarations que vous
avez eu l'amabilité de
me renvoyer par
d'autres déclarations
portant en francs
le montant de la somme
que je vous ai due
du chef d'un album
de photographies de
par les tableaux du
Musée ancien de Brund
les, la dite somme

per L. C. Desauter

embellir

S'élevant d'après M. Calcutt
à p. 1121 & 25^e

~~est~~ Compt. -

Pour vous prier en
votre de vouloir bien
signer la déclaration
dont il s'agit en
faisant précéder votre
signature de la mention

à l'ordre
de l'présent Compt.

Certifié sincère & conforme
pour la somme de 1181 2/3

New York -
G. L. O. D.

La secrétaire

Thos. M. H.

Bruxelles, le 17 Juillet 1894

N°

Monsieur,

Nous possédons votre ^{envoi} lettre du
14 Courant. -

Nous nous voyons obligés de vous re-
tourner encore sans ce pli les deux factures
~~qui nous ont été~~ concernant l'Album
de photographies que nous vous avons livré.

Par votre lettre du 5 Juillet, nous vous
demandions de signer ces pièces, en faisant
précéder ^{et} signature de la mention :
"A peine Compté certifié exact & conforme à
la Somme de onze cent vingt six francs & centimes
à que vous avez omis de faire -"

Vous nous les retourner en règle &
d'avant ! Monsieur, etc -

La C^{on} Directrice
Le Président,

Musée 28 Mai 1894

A Monsieur ~~Franz~~ Hanfstaengl
Brieffach
Munich

* pour la Collection de l'Etat

A la suite de la
lettre du 16 courant,
par laquelle vous offrez
de nous céder les photogra-
phies, d'après les Ma-
trons anciens du Musée
de Bruxelles, avec la
remise de 33 $\frac{1}{3}$ % Ca-
sentio en librairie /
Ce qui ramène chacune
de ces photographies,
Collées sur Carton, et
port non compris, au
prix de quatre Marks
(Cinq francs) nous

Avec l'honneur de vous
présenter que la
Commission Directrice des
Musées accept. d'acquies-
cir, aux Conditions
suscitées, ~~un~~
album Complet des ex-
position photographiques dont
il s'agit -

Veuille
p. le p. le p.



FRANZ HANFSTAENGL

K. B. PHOT. HOF-KUNSTANSTALT IN MÜNCHEN.

Atelier für Photographie, Photogravure, Aquarellgravure, Lichtdruck, Autotypie, Fabrikation von
Pigmentpapieren für Positivdruck und Photogravure. Kunstverlag.

Filialen: LONDON W., 5 Rathbone Place. — NEW-YORK, 31 & 33 West 23^d Street.

Adresse für alle geschäftlichen Korrespondenzen:
FRANZ HANFSTAENGL, MÜNCHEN 1 Brieffach.

Telegramm-Adresse:
FRANZ HANFSTAENGL, MÜNCHEN.

Telephon 1 860.

München, le 16 avril 1894.

Monsieur Emile Van Mons

Bruxelles

Monsieur,

En possession de votre honnête du 13 c. je m'empresse de vous
faire savoir les prix accordés aux libraires pour les achats des photographies
d'après les maîtres anciens du Musée de Bruxelles. Le prix de vente
pour une photographie montée sur carton est de 6 Mk., pour les libraires
il y a une remise de $33\frac{1}{3}\%$ ainsi que le prix net sera fixé à 4 Mk.
pour une feuille, en plus le port. Si la Commission veut jouir de
cet avantage je vous prierais, Monsieur le secrétaire, de vouloir bien
engager la commande.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération

F. Hanfstaengl
West

Letter Van Dyck Coiffes
Public Sale Commission
De Lillens (Conte)

4 manuscript
for 2 premium items
between 14

228

20 exposure

Musée 13 Avril 1894

L. Moureaux
Kaufstempel
Photographie des Musées

Musée

A la lecture de votre
lettre du 5 C. J'ai avec
l'honneur de vous faire
connaître que les pho-
tographies exécutées
d'après les tableaux
de Musées anciens &
Musées & qui
ont fait l'objet de
votre lettre du 3 C.
devront être mutées

sur Carton -

Pour vous prier de
Vouloir au préalable
Pour indiquer ^{chaque} ~~le~~
quel prix - le
Cout. sur et sur le
Même qu'en librairie -

à la Com^e Les^e - Vous pouvez par l'inter
C'est un ^{anglais} de ces photo
graphier qui

Il reste entre-temps ~~la~~ ~~entre~~

Comme vous l'indiquez,
Monsieur, que la restriction précitée
n'est applicable qu'aux
achats de la dite

Commission P.C.S.
Nouvel & Lecomte
à Paris



FRANZ HANFSTAENGL

K. B. PHOT. HOF-KUNSTANSTALT IN MÜNCHEN.

Atelier für Photographie, Photogravure, Aquarellgravure, Lichtdruck, Autotypie, Fabrikation von
Pigmentpapieren für Positivdruck und Photogravure. Kunstverlag.

Filialen: LONDON W., 5 Rathbone Place. — NEW-YORK, 31 & 33 West 23^d Street.

Adresse für alle geschäftlichen Korrespondenzen:
FRANZ HANFSTAENGL, MÜNCHEN I Brieffach.

Telegramm-Adresse:
FRANZ HANFSTAENGL, MÜNCHEN.

Telephon 1 860.

München, le 5 avril 1894.

Monsieur le Secrétaire Emile Van Mons

Bruxelles.

Monsieur,

En réponse à votre honnête du 3 avril j'ai
l'honneur de vous faire savoir que je suis bien disposé à fournir
à la Commission directrice un album complet des reproductions
photographiques d'après les tableaux du Musée ancien de peinture
de Bruxelles dans les mêmes conditions consenties aux libraires.
Mais je vous prie, Monsieur, de vouloir bien prendre note que cette
réduction ne s'appliquera qu'à une achat de la dite Commission,
pour toute autre commande je serais forcé de compter les prix de vente.
En m'adressant la commande de la Commission veuillez me dire
en même temps si les photographies devront être montées sur carton
ou pas montées.

Je vous prie d'agréer Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération

Franz Hanfstaengl

Musée 3 Avril 1894

A Monsieur Hauptmann
Photographe des Musées
Munich

Pour avoir l'honneur
de vous prier de vouloir
bien nous faire connaître
dans quelles conditions
vous pourriez nous
fournir un album
Copies des reproductions
photographiques exé-
cutées par vos soins
d'après les tableaux

du Musée National de
peinture de Bruxelles,
à la suite de l'autogra-
phe Ministeriel par
lequel on a été délivré
dans le bureau de la notice
1884 —

Cet exemplaire
des figures par mi-
les collections de photo-
graphie de Mr. Moreau
des Musées Royaux
de peinture et de sculp-
ture de l'Etat, pour
l'exposition ^{Musée} de la Ville de
Bruxelles, le 1er

Octobre, pour aller
sur le plan de l'Etat.
~~de l'Etat, de l'achat~~
La réduction origi-
nale présentée en
librairie.

Veuille

le 1er Octobre 1884

L. Lacroix
Ministre des Beaux-Arts

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 2014.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE

SOMMAIRE :

Bruxelles, le 17 Mars 1894.

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 9 courant,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que
j'autorise votre commission à acquiescer, sur les
fonds mis à la disposition des Musées royaux
de peinture et de sculpture, un album de re-
productions photographiques exécutées par
la maison Haefstaengl, de Munich,
d'après les tableaux de l'école ancienne.

Il doit être entendu que la firme in-
diquée vous accordera la réduction ordina-
re consentie en librairie.

Après, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. Brunet

À la Commission directrice des Musées royaux de peinture
et de sculpture, à Bruxelles.

Trouvé le 9 Mars 1844

A Monsieur le Ministre
des Affaires et de l'Instruc-
tion publique
TV

A la suite d'une
demande que vous a
vous en l'honneur
d'adresser à Votre Ex-
cellence précédente,
en date du 10 juillet
1888, il a été ré-
pondu, par dépêche
du 18 du même mois,
(Aut. des B. A.,
N° 20845) que les

quatre exemplaires
de la première Série des
Épigraphes photographi-
ques, exécutées par
M. Hanfstaengl, d'a-
près les tableaux des
Musées anciens, & sous
Critères par l'admini-
stration des Beaux-Arts,
avaient été distribués.

De l'avis unanime
de la Commission,
il importe cependant
Monsieur le Ministre,
qu'un album de ces
photographies figure
dans nos Collections où

leur place est depuis
longtemps désignée -
Pour ne pouvoir
rechercher les Épigraphes
photographiques
d'œuvres
appartenant aux
Musées de l'étranger,
& rester indifférents
à celles qui concernent
spécialement
les Musées Nationaux
Pour avoir la
Confiance, Monsieur le
Ministre, que vous
partageriez cette manière

de de Noir & qui
vous auez l'obligeance
de faire mettre à
Notre disposition, par
la M^{re} M^{lle} Hanger,
— deux des Cartes
à Couvert — la
Collection complète
des photographies
dont il vient d'être
question —

Veuille
à Paris

Le Secrétaire
M^{re} Hanger

C. J. J. J.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 24839

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 8 septembre 1897.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3409

Messieurs,

Je ne m'oppose pas à ce que M^{re}
Hansfeldt de Munich soit autorisé à
exposer, dans une des salles d'angle du
palais des beaux-arts, quelques cadres,
sous verre, renfermant des épreuves des
reproductions photographiques des tableaux
du cabinet ancien exécutés par ses soins.

Il est toutefois entendu que
cette exposition sera temporaire, immé-
diatement révoquée et que la vente sur
place des épreuves sera formellement
interdit.

Pour le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique, absent,
Le Ministre des chemins de fer,
Postes et Télégraphes,

J. Van der ...

À la Commission directrice
des musées royaux de peinture
et de sculpture.

28 Août 91

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3409

Mon cher Monsieur. Hilary

La lettre de la Commission de Musée relative
à l'exportation des photographes Hanfstaengl
a été transmise le 4 juillet dernier à M. Van
Nieuwenhuysen avec deux notes en marge : "autorisation
de place" c'est-à-dire qu'il avait à soumettre
au Ministre une minute de réponse dans ce sens.

N'est-il pas compris ? Le fait est que
la pièce en question est jamais revenue.

Votre dévoué

Rouven

Brun. 2 Juillet 1891

à Mr le Ministre de
l'Intérieur &c

M^r. Haufstaengl, à
Munich s'est imposé
de grands sacrifices pour
la reproduction photogra-
-phique d'un grand nombre
de tableaux du Musée
ancien. Ces reproductions
parfaitement réussies sont
malheureusement peu connues
et afin de leur donner plus
de publicité M^r. Haufstaengl
sollicite l'autorisation
d'exposer, dans une des Salles
du Musée, quelques cadres
sous verres renfermant
des épreuves de ces photo-
-graphies.

La Commission considé-
-rant que la maison
Haufstaengl a puissamment
aidé à divulguer par ses

reproduction des œuvres
capitales des Musées de l'Etat
a été pourvu en outre un
avis favorable sur la demande
qui lui est parvenue et elle
espère, elle le croit, que vous
voudrez bien également
autoriser l'exhibition temporaire
dans et à côté, laquelle
pourrait, sans inconvénient,
être établie dans l'une des
salles d'angle du Palais des
Beaux-Arts. Cette auto-
-risation serait provisoire
et immédiatement révoquée
au gré de l'Administration.
Il s'agirait d'une simple
exposition de G. à G. Cadet,
sans la concurrence d'aucun
personnel étranger aux
Musées et la vente sur
place des photographies
serait formellement inter-
dite.

En les conditions exceptionnelles,

Dans laquelle cette exposition
se ferait, et il n'y a pas
à craindre que d'autres
photographes puissent
inviter le président
pour obtenir la même
favorable.

Cdgr.

Le Président

Le Secrétaire
H. H.

Le Secrétaire
H. H.

FRANZ HANFSTAENGL KUNSTVERLAG A.-G.

Kgl. Bayer. Photogr.



Hof-Kunstanstalt

MÜNCHEN.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3409

München, den 2 Juni 1891

À la Commissaire Directrice des
Musées Royaux de Peinture et de Sculpture
Bruxelles.

Messieurs!

Nous vous accusons réception de la
honorée lettre du 16. p. et vous deman-
dons pardon de ce que nous n'avons
pas encore répondu. Mais nous
avons d'abord conféré avec Messieurs
Diétrich & Cie, Libraires d'Art, qui
ont un dépôt de nos photographies
d'après les tableaux du Musée
et pour qui il est sans doute
d'intérêt de savoir ce que nous avons
l'intention de faire pour la vente
des photographies.

Nous vous remercions beaucoup
de la permission que vous nous
avez donnée d'exposer nos photographies
dans une des Salles du Musée ancien
mais nous croyons que ce serait une
véritable exposition de photographies
et qu'il suffirait à notre but, s'il
était possible d'exposer quatre grands
cadrans avec quatre photographies aux
vestibules des cages d'escaliers.

C'est pourquoi, Messieurs, que
nous adressons la prière à la
Commission directrice de vouloir
bien nous permettre de placer
ces quatre cadrans de cette manière.
Messieurs Dietrich & Co, Libraires
d'Art, Rue Montagne de la Cour,
auront la bonté de conférer avec
vous sur cette affaire s'il se voit
nécessaire. Nous ne doutons pas,
qu'il ne sera possible à la Direc-
tion des Musées Royaux de nous
donner cette permission et de
rendre possible que cet arrangement
soit fait le plutôt possible, afin

qu'il soit fini en peu de temps à l'intérêt
de la grande foule d'étrangers qui
viennent visiter chaque année aux
musées de Bruxelles.

Agrez, Messieurs, en avance l'ex-
pression de nos meilleurs remerciements
pour cette favorable permission.

Quant à la reproduction des grandes
toiles de Rubens et des œuvres les plus
capitales qui nous manquent pour
rendre complète notre collection, nous
vous informons, Messieurs, de ce que
nous ne trouverons pas le temps cette
année, parce que nous sommes tout à fait
occupés dans les expositions de Berlin
et de Munich. Mais nous n'oublierons
pas du tout cette affaire et profiterons
le plutôt possible de l'occasion à
compléter ce travail.

Nous vous prions, Messieurs, d'agréer
l'assurance de notre considération
distinguée

Franz Hanfstaengl Kunstverlag A.-G.

H. Hanfstaengl

Mun. 16 Mai 1892

à M^{re} Franz Hanfstaengl

Munich.

Comme suite à la
demande contenue dans votre
lettre du 5 de ce mois, la Com-
mission a l'honneur de vous
informer qu'elle ne se refuse
pas à vous faciliter les moyens
de donner de la publicité aux
reproductions photographiques
exécutées par vos soins d'après
les tablettes antiques du Musée
de l'Etat et elle se propose
dans ce but de demander à
M^{re} le Ministre des Intérieurs
d'un l'autorisation de mettre
à votre disposition, pour un
temps limité, l'une des salles
du Musée ancien installées
au Palais des Beaux-Arts.

Mais avant de faire cette
demande d'autorisation elle désire
recevoir quelques renseignements
- relatifs aux dispositions

que vous comptez prendre pour
cette exposition et comment
notamment quelle en la forme
les dimensions et le nombre
des cadres destinés à ces usages
lesquels seront probablement
de grands pres--partants
permettant de renouveler les
éprouvés.

Nous viendrons ici, pour
votre gouvernance, le plan de la
salle avec ses dimensions.
Il semble convenable que les
cadres soient placés sur un
surtout, laissant entre eux
un petit intervalle. L'arran-
-gement à vous accorder
incubablement serait vivable.
Dès que la Commission
directrice en exprimant
l'intention et le ^{des} ~~des~~
entendre qu'il s'agit
ici d'une simple exposition
sans la confection d'aucun
personnel et que la vente
des places de photographier
serait formellement interdite

Nous saisissons cette occasion
pour vous témoigner le
regret de ne pas voir figurer
dans la collection de photo-
-graphies de clients des
Bruxelles, plusieurs de nos
vieux les plus capiteux,
c'est-à-dire, les grands
tableaux de Rubens que nous
avions promis de reproduire
immédiatement après avoir
terminé le client d'Amsterdam.
De nouvelles acquisitions
très importantes nous seraient
aussi d'être photographiées.
Nous appelons votre attention
sur l'intérêt qu'il y aurait
à compléter ce travail et
vous prions, M^{rs}, d'agréer
l'ass. de M^{rs} C^{te} de la.

Le Directeur
Le Secrétaire.

W

FRANZ HANFSTAENGL KUNSTVERLAG A.-G.

Kgl. Bayer. Photogr.



Hof-Kunstanstalt

MÜNCHEN.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N°

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3409

München, den 5. Mai 1891.

An die Verehrliche Direktion der
Gemälde-Galerie des Königlichen Museums
Brüssel.

Vor ca. sechs Jahren wurde von
dem ergebenst unterzeichneten Kunstverlage
eine große Auswahl der hervorragendsten
älteren Gemälde photographisch reproducirt.

Leider sind nun unsere Reproduktionen
dem größeren Publikum wenig bekannt,
und wir würden gern suchen, den zahl-
reichen Besuchern der Gemälde-Galerie
des Königlichen Museums, unsere Reproduk-
tionen mehr und mehr zu Gesicht zu führen.

Es ließe sich dies vielleicht am
besten ermöglichen, wenn es uns
gestattet würde, wie in anderen Gallerien,
beispielsweise der Kgl. Pinakothek hier,

eine Anzahl von Photographien der besten Silber in einem Rahmen unter Glas auch dort in der Galerie aufzuhängen. Es würde dann unter dem Rahmen die Bemerkung anzubringen sein, daß die vollständige Collection bei den Herren Dietrich & Co, Hof-Kunsthandlung, Rue Montagne de la Cour, aufliegt.

Wir richten daher an die Verehrliche Direktion die ergebene Bitte, uns das Aufhängen eines solchen Rahmens gütigst gestatten zu wollen. Es würde dann sicher bei den dortigen Galerie-Besuchern das Interesse an den Reproduktionen gehoben werden, und auch bei den dortigen Kunsthandlungen der Absatz der Photographien ein wenig lebhafter gestaltet werden. Wenn die Ausföhrung dieses Planes noch für die diesjährige Saison sich ermöglichen ließe, so wären wir zu besonderem

Danke verbunden.

Mit der ergebenen Bitte, unser Gesuch geneigtest prüfen und möglichst zustimmend erledigen zu wollen, empfehlen wir uns im Voraus verbindlichst dankend,

der Verehrlichen Direktion

ganz ergebenster

Franz Hanfstaengl Kunstverlag A.-G.

Lischke

Traduction

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3409

Munich 9 Mai 91.

et la D^{re} du Musée royal de Bruxelles.

Il y a environ 6 ans qu'une grande partie des principaux tableaux anciens a été reproduite par notre maison par la photographie.

Malheureusement nos reproductions sont peu connues par le grand public et nous aimerions bien présenter à la vue des nombreux visiteurs des Musées royaux de plus en plus nos reproductions

Ceci pourrait peut-être se faire le mieux si, ^{à l'exemple} comme dans d'autres galeries et principalement la Pinacothèque ici, un nombre de photographies des meilleurs tableaux pouvait être placé dans un cadre sous verre dans les galeries.

Une indication placée sur le cadre ferait connaître que la collection complète se trouve en vente chez M. H. Dietrich & Cie. Montagne de la Cour.

Nous adressons donc la demande à la Direction de vouloir bien nous permettre de placer un pareil cadre. L'Intérêt des visiteurs des galeries serait alors relevé ainsi que la vente des reproductions chez ces éditeurs. Si la réalisation de ce plan pouvait encore être ^{exigible} réalisée pour cette saison-ci, nous nous serions extrêmement obligés.

En vous priant de vouloir examiner avec bienveillance notre demande et en y faisant droit si possible, nous vous adressons nos remerciements anticipés.

Pour l'éditeur Franz Hanfstaengl
(signé) Bischoff